OPINIONS • TRIBUNES

« Les ONG internationales apparaissent aujourd'hui confrontées à un risque majeur de paralysie »

TRIBUNE

Pierre Micheletti

Président d'Action contre la faim

Le mouvement humanitaire contemporain doit éviter quatre tentations, analyse, dans une tribune au « Monde », Pierre Micheletti, le président d'Action contre la faim. A l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, mercredi 19 août, il appelle à une transformation du financement des actions humanitaires.

Publié aujourd'hui à 08h00 | Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. Une fois encore, 2020 aura été tristement fidèle à la violence qui, à partir de l'attentat de Bagdad en 2003, avait conduit à l'instauration d'une journée mondiale de l'humanitaire. En août, six humanitaires de l'ONG Acted ont été tués près de Niamey (Niger). En juillet, cinq personnels humanitaires avaient été exécutés dans le nord-est du Nigeria, par un groupe se revendiquant de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP en anglais). Pour Action contre la faim, ces nouveaux drames succèdent à un événement identique survenu en 2019 dans ce même pays.

Lire aussi | L'assassinat des humanitaires au Niger, révélateur de la menace djihadiste

Les ONG internationales, malgré leur large diversité, apparaissent aujourd'hui conjointement confrontées, dans leur volonté de porter secours dans les zones de guerre où qu'elles soient, à un risque majeur de paralysie. Cet « empêchement » potentiel ou réel à agir résulte de mécanismes variés et intriqués qui traduisent une évolution du « regard de l'autre » sur ce que sont et font les ONG internationales. Les humanitaires se confrontent à des réalités désormais différentes de celles des moments fondateurs du mouvement. La puissance symbolique et l'immunité tacite dont ils bénéficiaient ont vécu. Il y a en particulier, dans le mouvement humanitaire contemporain issu des « sociétés civiles », quatre mécanismes, quatre dynamiques, pour ne pas dire quatre « tentations », dont il apparaît qu'elles ont, pour les trois premières, des sources anciennes.

Tentations néolibérale, sécuritaire, et occidentalo-centrisme

La « tentation néolibérale » est présente dès l'apparition du concept d'ONG, en 1945, qui, déjà, mêlait sous cette appellation des entités très éloignées du seul concept français d'associations, tel qu'il avait été théorisé par Alexis de Tocqueville au XIX^e siècle. Cette dynamique néolibérale est également perceptible dans le modèle financier global de l'aide humanitaire internationale, qui repose pour un quart sur la générosité aléatoire de donateurs privés et, pour les trois quarts, sur la contribution optionnelle d'un nombre restreints d'Etats.

« La défaillance des financements publics expose les humanitaires à devoir s'engager sur les sentiers hasardeux du marketing

émotionnel »

La défaillance des financements publics expose les humanitaires à devoir s'engager sur les sentiers hasardeux – et parfois éthiquement discutables – du marketing émotionnel. On retrouve dans la pratique de certaines ONG internationales les ingrédients d'un libéralisme parfois nié, parfois revendiqué, parfois sources de conflits entre les différentes organisations : culte de la performance managériale, apologie de l'argent privé comme gage de la « liberté d'entreprendre », défiance à l'égard du pouvoir des Etats, revendications de vouloir s'affranchir de toutes formes de régulation ou de coordination, propos parfois hostiles entre ONG à l'égard de la « concurrence ».

La tentation de l'« occidentalo-centrisme » est patente, comme en témoignent les sources de financement et le quasi-monopole des ONG issues des pays ouest-européens et nord-américains dans l'aide internationale. Les cadres de terrain se métissent, certes, mais toujours pas les dirigeants ni les capitales qui les accueillent. Le sommet humanitaire mondial d'Istanbul de 2016 a échoué à mettre en œuvre l'une de ses recommandations visant à donner plus de moyens aux acteurs locaux pour délivrer des secours. Les derniers chiffres disponibles montrent que l'enveloppe financière annuelle globale – de près de 29 milliards de dollars – ne profite que très faiblement aux intervenants issus des pays en crise, dans une proportion qui n'arrive pas à décoller de 2,5 %, là où le sommet d'Istanbul préconisait d'atteindre progressivement, à horizon 2020, la proportion de 20 %.

Lire aussi | A Istanbul, les petits pas du sommet humanitaire

La « tentation sécuritaire » des principaux pays financeurs devient un sujet de préoccupation majeur. Cette logique de contrôles tatillons et intrusifs, le barrage qu'elle établit dans la possibilité, sur les terrains de guerre, de négocier librement avec tous les protagonistes de la violence, amènent les ONG à cheminer sur une ligne de crête risquée. Elles s'alourdissent de procédures administratives kafkaïennes, sont mises en situation d'agir selon des modalités qui mettent en péril les principes fondateurs de neutralité et d'indépendance théorisés par le Comité international de la Croix-Rouge, en même temps qu'émergent des questions éthiques telles que la demande insistante de certains financeurs que leurs soient communiquées les listes des bénéficiaires, rupture majeure dans le code de déontologie des soignants en particulier.

« Nous assistons à un évident transfert de risques de la part des pays donateurs vers les ONG »

La posture des financeurs est ambiguë : ils orientent majoritairement leurs dons vers des pays en guerre, souvent confrontés à la question du radicalisme religieux comme cofacteur de la violence ; ils mandatent les ONGI [Organisations non gouvernementales internationales] pour mettre en œuvre des actions, mais sont réticents à de nécessaires négociations, par les humanitaires, avec tous les acteurs d'un conflit. Nous assistons ainsi à un évident transfert de risques de la part des pays donateurs vers les ONG. A ces dernières, la mise en œuvre des gestes de secours, la contribution aux financements, le rôle d'effectrices de volontés de pacification, le décompte des personnes blessées, kidnappées et tuées dans l'exercice de leurs missions. Aux gouvernements donateurs le bénéfice politique et stratégique, sur l'échiquier international, de l'aide fournie.

Tentation de la rétraction

Sur ces enjeux, la pandémie de Covid-19 vient ajouter un autre danger : la « tentation de la rétraction ». L'épidémie virale, qui a commencé de se propager en début d'année, a entraîné l'intervention massive de l'Etat, même dans les pays champions d'un capitalisme débridé, pour éviter la casse économique et sociale. On peut voir dans ces interventions le retour de l'Etat-providence. Chemin faisant, au-delà des réactions et plans de sauvetage de chaque pays, c'est, par inférence, la place des gouvernements pour financer l'aide humanitaire internationale qui est à nouveau questionnée.

Ces dix dernières années, de façon stable, les appels coordonnés des Nations unies ont fait apparaître un déficit de financements gouvernementaux de l'ordre de 40 % des sommes espérées par l'ONU. Ceci

représentait, pour l'année 2018, un manque d'environ 10 milliards de dollars. Ce montant apparaît brusquement dérisoire face aux moyens déployés par les pays développés pour préserver leurs économies. Il émerge une forte inquiétude : dans une situation économique mondiale très dégradée se profile le spectre d'une réduction des fonds publics destinés à l'aide humanitaire internationale. Dans un scénario pessimiste, mais pas irréaliste, de baisse concomitante des fonds publics provenant des pays de l'OCDE – centrés sur le renforcement de leurs économies - et d'un « décrochage » des fonds privés réunis par les ONG, c'est toute la structure financière globale de l'aide humanitaire mondiale qui se trouverait alors dramatiquement affectée.

« L'enveloppe mobilisée, chroniquement déficitaire, repose sur les contributions volontaires d'un nombre restreint de pays très majoritairement occidentaux »

Ces quatre tentations ont un dénominateur commun : elles s'alimentent du modèle financier qui prévaut historiquement pour gérer les crises. L'enveloppe mobilisée, chroniquement déficitaire, repose sur les contributions volontaires d'un nombre restreint de pays très majoritairement occidentaux. Pour lever une partie des obstacles, la transformation du financement des actions humanitaires devient une nécessité impérative. En parallèle à l'implication concrète des équipes sur les zones de crise, là est aujourd'hui le principal sujet d'alliance et de plaidoyer politique des dirigeants humanitaires.

¶ Pierre Micheletti est médecin et président d'Action contre la faim. Il est l'auteur de 0,03 %, transformer le système humanitaire international, à paraître en septembre aux éditions Parole.

Pierre Micheletti (Président d'Action contre la faim)